



Bilan de la mise en œuvre et du suivi 2017-2018



31/05/2018

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Mathieu Laroche, Chargé de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Révision

Anne Malamoud, Coordonnatrice, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

REMERCIEMENTS

Plusieurs acteurs de l'eau ont participé au suivi du plan directeur de l'eau. Nous tenons à les remercier pour leur participation.

LOGO DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

Le logo de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est une composition de quatre formes végétales traversées par quatre rivières (la Péribonka, l'Asuapmushuan, la Mistassini et la Métabetchouane). Ces rivières se déversent vers un même point commun (le lac Saint-Jean). Elles sont aussi soutenues par une figure humaine, symbolisant les acteurs de cette organisation et leur mission (protection, mise en valeur, développement).

Référence à citer :

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (2018). *Bilan de la mise en œuvre et suivi 2017-2018*. Normandin, Québec. 30 pages.

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
PRINCIPALES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU.....	5
PROJETS DU FONDS BLEU.....	6
SUIVI ET AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION.....	14
RENCONTRES DE LA TABLE DE CONCERTATION	26
MODIFICATIONS APPORTÉES AU PLAN D'ACTION LORS DES RENCONTRES DE LA TABLE DE CONCERTATION	28

Introduction

Le plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant du lac Saint-Jean a été réalisé entre 2010 et 2012 en collaboration avec les acteurs de l'eau du bassin versant du Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'un outil de planification et d'aide à la décision qui permet d'orienter les actions à réaliser en matière d'eau dans le bassin versant du lac Saint-Jean. Le document a reçu l'approbation du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en août 2014.

L'ensemble des activités décrites dans ce document démontre l'implication de nombreux acteurs de l'eau, qu'il s'agisse de municipalités, d'associations de riverains ou de différents organismes à but non lucratif. Les membres de la table de concertation de l'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean se sont également réunis à plusieurs reprises afin de compléter le diagnostic, de réviser et d'améliorer le plan d'action pour que celui-ci soit plus efficace.

Dans un premier temps, ce document décrit les principales activités de l'OBV Lac-Saint-Jean en lien avec le plan directeur de l'eau. Dans une seconde partie, les projets de mise en œuvre financés dans le cadre du Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean sont brièvement décrits. Ces projets participent à l'atteinte d'objectifs du PDE. Un tableau synthèse du suivi et de l'avancement du PDE est ensuite présenté. Finalement, les sujets abordés lors des réunions de la table de concertation sont présentés ainsi que les modifications apportées au PDE suite à ces rencontres.

Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau

Dans le cadre de son mandat, l'OBV Lac-Saint-Jean réalise des activités qui sont en lien direct avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau. Quelques exemples de ces activités sont présentés ci-dessous.

Un programme financier pour la mise en œuvre

Le **Fonds Bleu** a été créé par l'OBV Lac-Saint-Jean en 2013. L'objectif de ce Fonds est de favoriser la mise en œuvre du plan d'action du PDE en aidant financièrement les acteurs de l'eau. Ce programme permet de financer des projets de sensibilisation, d'information et de concertation. Le comité de sélection du Fonds Bleu a analysé les projets en mai et janvier. Au total, quatre projets ont été financés en 2017-2018. Les projets sont décrits à partir de la page 6.

Informier et sensibiliser

En plus du site internet et de la page Facebook, plusieurs outils de communications sont utilisés pour informer et sensibiliser les acteurs de l'eau. Le **bulletin des riverains du Lac-Saint-Jean** a été publié en juin 2017 et abordait le thème des bandes riveraines. Des articles ont été diffusés dans **l'ÉCO, la revue de l'environnement au Saguenay-Lac-Saint-Jean**. Cela a permis de discuter de l'effet des changements climatiques sur l'eau dans la région, les bonnes pratiques à adopter pour avoir une installation septique moins polluante, les algues bleu-vert et le projet Des racines pour notre lac.

Réflexion sur la présence des pesticides dans l'eau

Afin de travailler à l'élaboration d'une **Journée de réflexion sur la présence des pesticides dans l'eau au Saguenay-Lac-Saint-Jean**, un comité organisateur a été mis en place à l'automne 2017. C'est donc avec le MAPAQ, le CIUSSS, le MDDELCC, l'UPA, Nutrinor, GMA Saguenay-Lac-Saint-Jean, la MRC de Maria-Chapdelaine et l'OBV Saguenay qu'il a été déterminé que la journée aurait pour objectif de présenter un portrait de la situation et de récolter les préoccupations et les pistes de solutions des participants. Cette journée est prévue au printemps 2018.

Les bandes riveraines du lac Saint-Jean

Le projet Des racines pour notre lac a débuté en 2015 avec une caractérisation de la bande riveraine du lac Saint-Jean. En 2016, des activités de sensibilisation et de revégétalisation ont été offertes dans les municipalités de Chambord, Saint-Prime et Mashteuiatsh.

Au cours de l'été 2017, deux **agents de sensibilisation** ont visité les secteurs prioritaires de Saint-Félicien, Dolbeau-Mistassini, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Henri-de-Taillon, Roberval, Alma, Saint-Gédéon et Desbiens. En plus d'expliquer la problématique aux riverains, les agents offraient des conseils pour améliorer la qualité de la bande riveraine. Deux **programmes de revégétalisation** étaient offerts : un projet clé en main et une commande groupée de végétaux. Les municipalités ont également été invitées à aménager une bande riveraine modèle.

En 2017-2018, les rencontres avec le comité bande riveraine se sont poursuivies et ont permis le développement de trois **outils pour faciliter la gestion des bandes riveraines par les municipalités** : un guide d'accompagnement pour discuter de la bande riveraine avec un riverain, un document présentant les exigences pour la réalisation d'un plan d'aménagement et la revégétalisation de la bande riveraine ainsi qu'une liste des professionnels de la région qui aménagent les bandes riveraines. En plus de ces outils, une **journée sur le thème des bandes riveraines** a été développée et elle s'est tenue au mois d'avril 2018.

Projets du Fonds Bleu

Le Fonds Bleu a été mis sur pied en 2013 par l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean pour financer des projets d'information, de sensibilisation, de formation ou de concertation en lien avec l'eau. Il doit être utilisé pour mettre en œuvre des actions qui contribuent à atteindre les objectifs du plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean.

Le Fonds Bleu est destiné aux acteurs de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean. Les demandes peuvent être déposées tout au cours de l'année. Cependant, le comité de sélection ne prend de décisions que 2 fois par an.

Les pages suivantes présentent les projets financés antérieurement et qui ont été réalisés en 2017-2018, les projets financés et réalisés en 2017-2018, les projets financés en 2017-2018 et qui seront réalisés ultérieurement ainsi que les projets financés antérieurement et qui seront réalisés ultérieurement. Ces projets sont localisés sur une carte à la page 12. Enfin, un bilan est présenté à la page 13.



A - Projets financés antérieurement et réalisés en 2017-2018

(4)

A1 - Projet de sensibilisation des usagers de la plage du lac Noir

Promoteur : Association des riverains du Lac Noir / **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, nombreux bénévoles

Localisation : Lac Noir

Objectifs du projet : Sensibiliser les villégiateurs et visiteurs du lac Noir aux bonnes pratiques pour la qualité de l'eau du lac Noir

- Panneaux de sensibilisation et d'interprétation
- Finalisation du centre d'interprétation
- Amélioration de la visibilité de la barrière
- Sensibilisations lors d'une journée plein-air

A2 - Projet de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole – Belle Rivière

Promoteur : Groupe Multiconseil Agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean / **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, MAPAQ, Réseau agri-conseil.

Localisation : Le bassin versant de la Belle Rivière

Objectifs du projet : Sensibiliser les producteurs agricoles sur l'amélioration de la qualité de l'eau tout en créant un mouvement de collectivité pour les inciter à adopter de meilleures pratiques culturales, favoriser la conservation des sols, l'aménagement de bandes riveraines et autres ouvrages de conservations visant à réduire l'érosion

- Trois journées de sensibilisation sur le thème de l'agroenvironnement : Caravane santé des sols, Engrais verts et culture intercalaire, Travail minimal du sol et cultures de couvertures
- Descente en canot de la Belle Rivière visant à observer les problématiques d'érosion et l'état des bandes riveraines

A3 - L'EAUGIC : pour une utilisation efficace de l'eau

Promoteur : Négawatts / **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, Banque royale du Canada (RBC Projet Eau Bleue), Ville de Roberval, Ville de Normandin, Ville de Desbiens et municipalité de Saint-Prime

Localisation : Normandin, Roberval, Desbiens et Saint-Prime

Objectifs du projet : Accompagner les citoyens vers l'adoption d'un comportement durable en économisant l'énergie et en protégeant l'eau

- Visites à domicile : questionnaire sur les habitudes de consommation d'eau, conseils adaptés et trousse d'économie d'eau
- Kiosques lors d'événements publics : sensibilisation à la réduction de la consommation de l'eau



A4 - Un beau ruisseau

Promoteur : Comité d'embellissement de Girardville / **Partenaires :** Municipalité de Girardville, École Notre-Dame-de-Lourdes et Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Localisation : Girardville

Objectifs du projet : Améliorer la qualité de l'eau du ruisseau longeant la rue Principale

- Sensibiliser les classes de la 4^e à la 6^e année à l'importance d'une bande riveraine et les inviter à reboiser le ruisseau au parc de la coulée douce



B - Projets financés et réalisés en 2017-2018

(3)

B1 – L'EAUGIC: Pour une utilisation efficace de l'eau

Promoteur : Négawatts et la Société de gestion environnementale (SGE)/ **Partenaires :** Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, étudiants en écoconseil de l'UQAC, MRC Maria-Chapdelaine.

Localisation : Les municipalités de la MRC Maria-Chapdelaine.

Objectifs du projet : Sensibiliser et accompagner les municipalités pour une démarche visant à sensibiliser la population à l'économie d'eau potable.



B2 – Mobilisation des producteurs agricoles du bassin versant de la rivière Moreau à l'amélioration de la qualité de l'eau

Promoteur : Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)/ **Partenaires :** Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, MAPAQ, MRC de Maria-Chapdelaine, MDDELCC - Direction générale du suivi de l'état de l'environnement, MDDELCC - DGSEE - Direction de l'information sur les milieux aquatiques, Agence de gestion intégrée des ressources, Producteur agricole

Localisation : La rivière Moreau et ses principaux affluents

Objectifs du projet : Favoriser l'engagement des producteurs agricoles du bassin versant de la rivière Moreau à améliorer la qualité de l'eau de cette rivière et de ses principaux affluents.

- Inventorier les problématiques d'érosion au champ et en berge et proposer des solutions adaptées
- Caractériser l'état des bandes riveraines des cours d'eau en bordure des terres cultivées
- Rencontrer les producteurs agricoles engagés et leur remettre un plan d'actions concrètes à réaliser
- Étendre le suivi de la qualité de l'eau (phosphore total) aux principaux affluents de la rivière Moreau
- Réaliser le suivi des pesticides dans la rivière Moreau



B3 – Gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole - Belle Rivière

Promoteur : Groupe Multiconseil Agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean / **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, MAPAQ, Société sylvicole Chambord Ltée et des producteurs agricoles.

Localisation : Le bassin versant de la Belle Rivière

Objectifs du projet : Sensibiliser les producteurs agricoles sur les bienfaits de l'amélioration de la qualité de l'eau et les informer sur les bonnes pratiques culturales à adopter.

- Trois journées de sensibilisation prévues en début d'année 2018 pour aborder notamment le retrait des terres agricoles en zone inondable, l'installation de nichoirs pour canards arboricoles, les résultats d'essai d'engrais verts et les cultures intercalaires
- Rédaction et publication d'articles afin de présenter les réalisations des producteurs agricoles impliqués dans l'amélioration de la qualité de l'eau.
- Capsule vidéo en collaboration avec le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)



C - Projets financés en 2017-2018 et qui seront réalisés ultérieurement

(1)

C1 – Ateliers sur les enjeux de l'eau pour les élus municipaux et les citoyens

Promoteur : Société de gestion environnementale (SGE) / **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable de l'Université de Sherbrooke (CUFE), Caisse Desjardins du Nord-du-Lac-Saint-Jean, Nutrinor, la MRC de Maria-Chapdelaine.

Localisation : Les municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Objectifs du projet : Sensibiliser les citoyens, élus et directeurs généraux des municipalités aux enjeux relatifs à l'eau par le biais d'ateliers.

- Trois ateliers offerts : les pratiques de gestion optimales des eaux pluviales, la pollution des plans d'eau par les installations septiques non conformes des résidences isolées et la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
- Le contenu des ateliers accessibles à tous et en tout temps puisque le contenu des ateliers sera mis en ligne sur le site internet des municipalités.

D - Projets financés antérieurement et qui seront réalisés ultérieurement

(1)

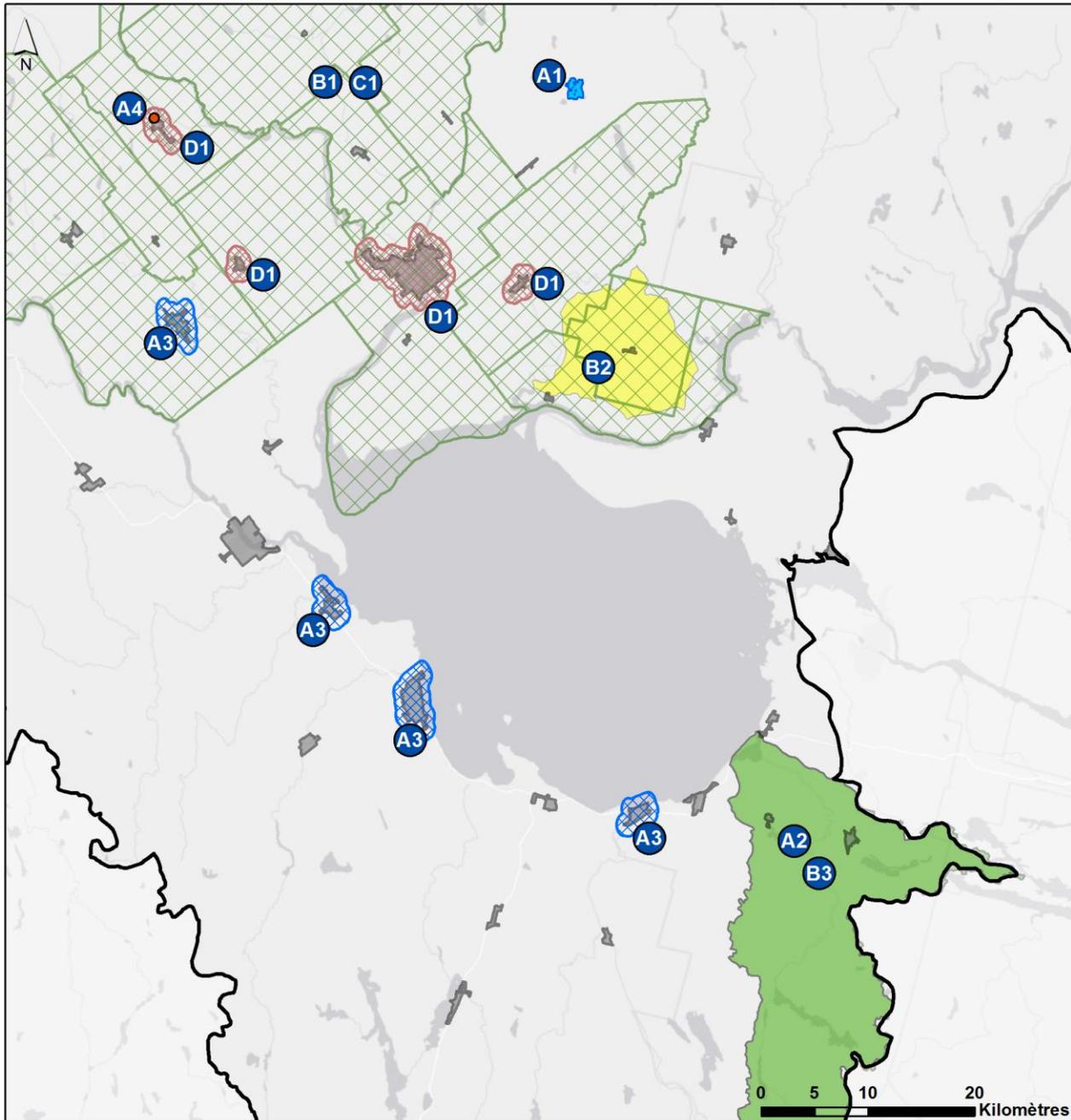
D1 - Sensibilisation à la préservation et l'économie d'eau potable dans les écoles primaires

Promoteur : Société de gestion environnementale (SGE) **Partenaires** : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, École Notre-Dame-de-Lourdes, école Sainte-Lucie, école Bon-Pasteur, école Sainte-Thérèse, Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean, Ville de Dolbeau-Mistassini, Ville d'Albanel, Ville de Girardville, Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc

Localisation : Écoles primaires du Nord du Lac-Saint-Jean

Objectifs du projet : Sensibiliser les jeunes aux effets des activités humaines sur l'eau et aux comportements à adopter pour les limiter les impacts.

- Réaliser deux ateliers dans les 9 classes de 2^e année et 6 classes de 4^e année :
 - Les ateliers auront une partie théorique suivie d'activités ludiques
 - Un calendrier sera remis aux enfants



Projets du Fonds Bleu en 2017-2018

Légende

-  Territoire de l'OBV
-  Zones urbaines

Projets financés antérieurement et réalisés en 2017-2018

-  A1 - Projet de sensibilisation des usagers de la plage du lac Noir (Lac Noir)
-  A2 - Gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole - Belle Rivière (Bassin versant de la Belle Rivière)
-  A3 - L'EAGUIC : pour une utilisation efficace de l'eau (Normandin, Roberval, Desbiens et Saint-Prime)
-  A4 - Un beau ruisseau (Girardville)

Projets financés et réalisés en 2017-2018

-  B1 - L'EAGUIC: Pour une utilisation efficace de l'eau (MRC Maria-Chapdelaine)
-  B2 - Mobilisation des producteurs agricoles du bassin versant de la rivière Moreau à l'amélioration de la qualité de l'eau (Bassin versant de la rivière Moreau)
-  B3 - Gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole - Belle Rivière (Bassin versant de la Belle Rivière)

Projets financés en 2017-2018 et qui seront réalisés ultérieurement

-  C1 - Ateliers sur les enjeux de l'eau pour les élus municipaux et les citoyens (MRC Maria-Chapdelaine)

Projets financés antérieurement et qui seront réalisés ultérieurement

-  D1 - Sensibilisation à la préservation et l'économie d'eau potable dans les écoles primaires (Écoles primaires du Nord du Lac-Saint-Jean)



Sources des données: Gouvernement du Québec
Fond de carte : Light Gray Canva de ArcGIS (ESRI)

Implication de la communauté :

Les projets réalisés en 2017-2018 ont bénéficié de 16 330.00\$ du Fonds Bleu alors que le coût total des projets est de 129 909.65 \$. Cela signifie que les acteurs et intervenants ont participé à la hauteur de 87 % de la valeur des projets. C'est plus de 20 partenaires qui ont participé aux projets réalisés en 2017-2018. À cela s'ajoutent de nombreux acteurs de l'eau qui collaborent à la réalisation de ces projets.

Tableau 3 – Liste des partenaires impliqués dans les projets du Fonds Bleu réalisés en 2017-2018.

Partenaires		
Agence de gestion intégrée des ressources	MAPAQ	Producteurs agricoles
Association de riverains du lac Noir	MDDELCC	Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean
Banque royale du Canada (RBC Projet Eau Bleue)	MRC de Maria-Chapdelaine	Reseau agri-conseil
Comité d'embellissement de Girardville	Municipalité de Girardville	Société sylvicole Chambord Ltée
Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé	Municipalité de Saint-Prime	Ville de Desbiens
École Notre-Dame-de-Lourdes	Négawatts	Ville de Normandin
GMA SAGLAC	Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean	Ville de Roberval

Bilan et compilation des réalisations :

Le bilan annuel du Fonds Bleu démontre que les projets réalisés en 2017-2018 ont notamment permis d'aménager 1543 mètres de bandes riveraines, de planter au moins 520 arbres et arbustes et de sensibiliser au moins 60 personnes. Le tableau 4 présente une compilation des différents éléments mentionnés par les promoteurs lors du suivi. Il est à noter qu'il s'agit d'une valeur minimale.

Tableau 4 – Compilation des éléments mentionnés lors du suivi des projets du Fonds Bleu réalisés en 2017-2018

1543	Longueur de rives aménagées (m)
520	Nombre d'arbres et d'arbustes plantés
34	Nombre de plans cartographiques produits
33	Nombre de citoyens / partenaires rencontrés / sensibilisés
27	Nombre de personnes formées
27	Nombre d'outils de sensibilisation distribués
20	Nombre de campagnes d'échantillonnage
12	Nombre de cahiers réalisés et remis
8	Nombre de stations suivies

Suivi et avancement du plan d'action

Les tableaux aux pages suivantes présentent le suivi du plan d'action du PDE du bassin versant du lac Saint-Jean. Pour chaque objectif et pour chaque action, un suivi est réalisé tous les ans grâce à des indicateurs. Ce bilan permet de connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action. Ces informations permettent d'identifier où les efforts doivent être faits pour les prochaines années, ou par exemple si certaines actions ne sont finalement pas réalisables ou pas adaptées à la réalité. Dans ce cas-là, les actions peuvent être retravaillées par les membres de la table de concertation. Ce suivi permet également de vérifier la pertinence des indicateurs choisis. Ceux-ci peuvent également être modifiés s'ils ne sont pas adaptés.

Les actions indiquées dans ce plan d'action sont majoritairement mises en œuvre par des acteurs de l'eau, par exemple des municipalités, des associations de riverains, des comités de bassins versants, des organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement, etc. L'OBV Lac-Saint-Jean peut jouer un rôle plus ou moins important dans la mise en œuvre des actions selon les besoins. Certaines actions se réalisent sans l'intervention de l'OBV Lac-Saint-Jean, d'autres bénéficient d'un appui financier (le Fonds bleu présenté précédemment), d'aide à l'élaboration de projets ou d'un soutien technique. Les actions considérées comme « orphelines » peuvent être mise en œuvre par l'OBV Lac-Saint-Jean.

Le PDE de l'OBV Lac-Saint-Jean est fréquemment modifié. Par exemple, il est possible que la production d'un outil soit réalisée pour atteindre une cible antérieure, mais qu'une modification de la cible exige de publiciser l'outil. Il en résulte que des actions considérées par le passé comme « réalisées » appartiennent désormais à la catégorie « en partie réalisées ». Dans certains cas, des sources de données ont changé lors du suivi. Ainsi, il est difficile de comparer avec précision la progression de la mise en œuvre en fonction des années en comparant uniquement les actions « réalisées » et celles « en partie réalisées ». Il est préférable de comparer les actions non réalisées. À ce propos, une diminution est observée au fil des années et cela témoigne de la mise en œuvre du PDE.

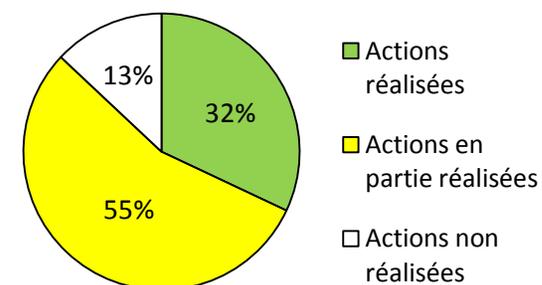
Légende des tableaux des pages suivantes:

Actions réalisées
Actions en partie réalisées, car cible non atteinte
Actions non réalisées

Bilan de la mise en œuvre du PDE depuis 2012 :

	Actions réalisées	Actions en partie réalisées	Actions non réalisées
2012-2013	17%	41%	41%
2013-2014	22%	52%	27%
2014-2015	24%	55%	21%
2015-2016	18%	61%	21%
2016-2017	20%	66%	14%
2017-2018	32%	55%	13%

Bilan de la mise en œuvre du PDE en 2017-2018 :



ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques	500 permis émis pour le remplacement d'une ancienne installation septique d'ici 2017	Au moins 1157 depuis 2012	1.1.1 Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire des installations	95% des résidences isolées du secteur municipalisé vidangées d'ici 2016	100% des résidences isolées du secteur municipalisé ont été vidangés
			1.1.2 Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme et efficace	7 000 documents distribués d'ici 2014	671 documents sur les installations septiques distribués aux riverains. Environ 2600 personnes sensibilisées par les MRC et les municipalités. Environ 1400 personnes sensibilisées par les Municipalités. Environ 885 visites sur une page du site Internet de l'OBV.
				Nombre de rencontres organisées avec les élus	À ce jour, 4 rencontres ont été organisées. Une lettre a été envoyée aux DG et élus en 2016.
			1.1.3 Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités	Répertoire mis à jour	Dernière mise à jour en juin 2017.
			1.1.4 Mettre un mécanisme de suivi de l'efficacité des installations septiques	100% des municipalités et collectivité mettent en place un suivi d'ici 2017	À ce jour, 7 municipalités auraient mis en place un suivi de l'efficacité des installations septiques (23% des municipalités)
1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux	75% des stations ont une note de respect du suivi des surverses de 100% et une note de respect des exigences de surverses d'au moins 85% d'ici 2017	39% des stations en 2011 et 2012, 30% des stations en 2013.	1.2.1 Diffuser les pratiques des municipalités en rapport avec la gestion de l'eau	1000 personnes ont consulté les pages du site Internet de l'OBV sur les actions des municipalités d'ici 2014	86 personnes avaient consulté la rubrique avant la modification du site internet qui a engendré la perte de cette section. Cependant, 7 projets sont sur le REPERT'EAU.
			1.2.2 Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales	1000 documents de sensibilisation à la gestion écologique des eaux pluviales distribués tous les ans entre 2012 et 2015	Environ 505 dépliants avec une section sur la gestion des eaux pluviales ont été remis depuis 2012. Au moins 7 municipalités ont fait la promotion de la gestion écologique des eaux pluviales.

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE (SUITE)

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traitées dans les plans d'eau et les cours d'eau	100% des municipalités ont un système de traitement des eaux usées fonctionnel et efficace d'ici 2017	76% des municipalités	1.3.1 Soutenir les municipalités qui ne traitent pas leurs eaux usées dans la recherche de solutions	7 municipalités sont engagées dans une démarche pour la construction d'un système de traitement des eaux usées d'ici 2017	À ce jour, au moins cinq des sept municipalités ont engagé des démarches.
1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	2 stations sur 9 ont des données en 2017, dont une qui atteint la cible	1.4.1 Finaliser le retrait des animaux dans les cours d'eau	100% des éleveurs bovins ont retiré leurs animaux des cours d'eau	La cible a été atteinte en 2012. Le programme de financement du MAPAQ s'est terminé en 2012.
			1.4.2 Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs	100% des éleveurs bovins sensibilisés	Aucune activité n'a été organisée depuis 2012.
1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries	Des solutions pour diminuer les quantités de contaminants dans les rejets ont été appliquées pour 5 industries	Ne s'applique pas pour le moment	1.5.1 Inventorier et quantifier les rejets des industries	Un inventaire des industries a été réalisé d'ici 2014	Inventaire non réalisé.
			1.5.2 Déterminer des moyens de diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries dans l'eau et dans le sol	100% des industries ont déterminé des moyens de diminuer les quantités de contaminants d'ici 2016	Non réalisé.
1.6 Améliorer les comportements et les pratiques	20% des riverains ont modifié leur comportement d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	1.6.1 Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de l'eau	40 classes participent à une activité d'ici 2014	À ce jour, un total de 465 classes : 42 classes par le CGRO, 230 classes pour l'atelier « L'Or bleu » du CREDD, 170 classes pour l'atelier « L'eau ressource vitale » du CREDD, 10 classes par le CBVRT sur les bandes riveraines, 6 classes par la SGE sur les milieux humides et 7 classes dans le cadre du Fonds Bleu.
1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux	100% des dépotoirs connus sont étudiés d'ici 2017 100% des dépotoirs illégaux découverts ont été démantelés	Inconnu	1.7.1 Connaître la qualité de l'eau de surface et/ou de l'eau souterraine à proximité des anciens dépotoirs	Une étude sur la qualité de l'eau aux environs des anciens dépotoirs est réalisée d'ici 2014	Étude non réalisée.
			1.7.2 Organiser des journées de nettoyage le long des cours d'eau	15 cours d'eau ont été nettoyés d'ici 2017	Au moins 3 activités de nettoyage ont été réalisées.
			1.7.3 Sensibiliser la population à l'impact des dépotoirs illégaux	10 000 personnes ont été sensibilisées à l'impact des dépotoirs illégaux d'ici 2015	Environ 7600 dépliant remis par les MRC. Il existe plusieurs campagnes de sensibilisation sur les manières de disposer les matières résiduelles.

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE (SUITE)

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pomme de terre	Diminution de 10% des superficies avec application de pesticides dans les municipalités où l'on retrouve de la culture de bleuets et/ou de pommes de terre	17 288 ha pour la culture du bleuet	1.8.1 Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuets et de pomme de terre	Le suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuet et de pomme de terre est réalisé d'ici 2015	Le suivi est réalisé dans les bleuetières de la MRC Maria-Chapdelaine tous les 5 ans, mais pas dans les sources d'eau potable.
			1.8.2 Mettre en œuvre des moyens de lutte alternatifs à l'utilisation de pesticides	1 projet est mis en place par année d'ici 2014	À ce jour, 6 projets ont été mis en place.
		2 606 ha pour la culture de pommes de terre	1.8.3 Augmenter les superficies en bleuetières biologiques	16 % des superficies des bleuetières sont biologiques d'ici 2015	En 2017, 33,2% des superficies des bleuetières enregistrées au MAPAQ sont biologiques comparativement à 14,7% en 2016 et 14,6% en 2015.
			1.8.4 Utiliser le réseau d'avertissements phytosanitaires régional pour la culture du bleuet et de la pomme de terre	70 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain et 30 au réseau pomme de terre d'ici 2016	16 producteurs inscrits au réseau pomme de terre et 54 producteurs inscrits au réseau bleuet nain pour un total de 70 producteurs.
			1.8.5 Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides	1000 personnes ont consulté les documents ou articles diffusés	7 articles rédigés par le GMA ont été vus par au moins 580 personnes.
			1.8.6 Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau	100% des municipalités ont été sensibilisées	Une journée de réflexion sur la présence de pesticides dans l'eau était en élaboration en 2017-2018.
1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source.	75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements	Au moins 550 personnes ont été sensibilisées	1.9.1 Sensibiliser les résidents des municipalités ne possédant pas de station de traitement des eaux usées à l'économie d'eau potable et à l'adoption de comportements responsables.	75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements	Au moins 550 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables à adopter.

ORIENTATION 2 : PRÉVENIR L'APPARITION DE FLEURS D'EAU D'ALGUES BLEU-VERT ET LE VIEILLESSEMENT ACCÉLÉRÉ DES PLANS D'EAU					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	8 stations sur 24 avec des données en 2017, dont 3 ont atteint la cible	2.1.1 Gérer les fumiers selon les réglementations existantes	10 agriculteurs ont été financés pour gérer les fumiers de façon adéquate d'ici 2014	Au moins 6 agriculteurs ont été financés par le MAPAQ depuis 2012.
			2.1.2 Appliquer de bonnes pratiques pour limiter l'impact de l'épandage du fumier	3 activités terrain par an sur les bonnes pratiques de l'épandage du fumier sont organisées d'ici 2014	Aucune activité organisée à ce jour.
			2.1.3 Utiliser le concept de « Lotissement de conservation » pour les nouveaux projets de développement	2 de projets de « lotissement de conservation » réalisés d'ici 2017	12 projets réalisés ou en développement.
2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des fleurs d'eau d'algues bleu-vert	2 000 personnes sont formées à l'identification des algues bleu-vert d'ici 2015	239	2.2.1 Organiser des rencontres d'identification d'algues bleu-vert pour les associations de riverains	1000 personnes rencontrées pour l'identification des algues bleu-vert d'ici 2014	Environ 975 dépliants sur les algues bleu-vert distribués, des rencontres réunissant un total de 239 personnes, environ 620 visiteurs sur la page du site web de l'OBV.
			2.2.2 Promouvoir le site Internet info-algues bleu-vert	1 000 visiteurs par an	625 visiteurs de mai 2011 à mai 2012, 1890 d'avril 2012 à mars 2013, 2222 en 2013-2014, 3434 en 2014-2015, 132 du 15 septembre 2015 au 31 décembre 2015, 884 en 2016 et 1575 en 2017.
2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines	Augmenter de 10% la longueur des bandes riveraines du lac ou du cours d'eau dont l'IQBR est entre 75 et 100 jusqu'à 95% d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré pour tous les lacs ou cours d'eau	2.3.1 Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines	50% des municipalités ont mis en place une démarche visant la préservation ou la restauration des bandes riveraines d'ici 2016	Au moins 17% des municipalités, soit cinq sur 30 municipalités.
			2.3.2 Mettre en place une formation sur la protection et la gestion des lacs et des cours d'eau à l'attention du secteur municipal	50 inspecteurs municipaux et élus ont reçu une formation d'ici 2014	Environ 32 inspecteurs (22 municipalités) et 4 élus (4 municipalités) ont suivi une formation depuis 2012.
			2.3.3 Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	100 000 arbres et 20 000 arbustes ont été distribués d'ici 2017	Au moins 42 888 végétaux, dont au moins 20 685 arbres et 1 962 arbustes.
			2.3.4 Diffuser l'information sur la réglementation et des exemples de respect de la bande riveraine au secteur agricole	3 activités terrain sont organisées par année d'ici 2015	Au moins 1 activité terrain. Aussi abordé dans au moins 7 rencontres collectives et 86 rencontres individuelles.
2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore	100% des lacs visés par un projet de développement pour lesquels la capacité de support a été respectée d'ici 2017	Au moins 4 lacs depuis 2016 (excluant le RSVL)	2.4.1 Suivre la qualité de l'eau de lacs par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et diffuser les résultats	14 lacs sont suivis par le RSVL d'ici 2015	En 2017, 7 lacs ont été suivis dans le cadre du RSVL comparativement à 12 lacs en 2013, 11 lacs en 2014 et 10 lacs en 2015 et 8 lacs en 2016.
			2.4.2 Mettre en place un projet pilote de modélisation du phosphore dans les lacs	Mettre en place des projets pilotes pour le calcul de la capacité de support en phosphore des lacs d'ici 2015	Collaboration envisagée avec le coordonnateur de la surveillance et de l'évaluation de l'état des lacs à la Direction du suivi de l'état de l'environnement du MDDELCC.

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés	Superficie des habitats évaluée et/ou restaurée d'ici 2015	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	3.1.1 Caractériser les habitats du poisson et réaliser des inventaires piscicoles	Une caractérisation de l'habitat du poisson et un inventaire piscicole sont réalisés sur la rivière Ouiatchouan et au lac Abel d'ici 2014	Une caractérisation a été faite sur la rivière Ouiatchouan pour la compensation de l'habitat du poisson (minicentrale de Val-Jalbert). Le lac Abel n'a pas été caractérisé. D'autres plans d'eau ont été caractérisés.
			3.1.2 Aménager les cours d'eau pour améliorer l'habitat du poisson	5 projets d'aménagements qui visent à améliorer l'habitat du poisson d'ici 2014	4 projets : ruisseau Champigny (Hébertville), dans la ZEC Rivière-aux-Rats, frayère à l'omble de fontaine sur la rivière Ouiatchouan, frayères à éperlans arc-en-ciel sur le lac Saint-Jean (dont à l'embouchure de la Mistassini).
3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes	Comité de travail mis en place 20 organisations participent à l'une des interventions de prévention 2500 personnes sensibilisées Réseau de surveillance mis en place	Comité de travail non formé 7 organisations participent à l'une des interventions de prévention 305 personnes sensibilisées Réseau de surveillance non formé	3.2.1 Mettre en œuvre le plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes	Comité de travail mis en place 20 organisations participent à l'une des interventions de prévention 2500 personnes sensibilisées Réseau de surveillance mis en place	Comité de travail non formé 7 organisations participent à l'une des interventions de prévention 305 personnes sensibilisées Réseau de surveillance non formé
3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides, aquatiques et riverains	100% d'intégrité des occurrences d'espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	3.3.1 Réaliser un document présentant les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables et le diffuser	1 500 documents sur les espèces à statut particulier ont été distribués d'ici 2014	Un document préliminaire a été réalisé.

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES (SUITE)

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides	100 ha de superficie mis en valeur d'ici 2016 1 500 personnes sensibilisées d'ici 2016	Les indicateurs n'ont pas encore été mesurés. Le projet de la Route des milieux humides sera lancé en juin 2018 et mettra en valeur des milieux humides de la région. Des organisations développent des projets pour quelques-uns de ces sites.	3.4.1 Créer un répertoire des milieux humides et le publier	Répertoire créé d'ici 2014	La Route des milieux humides sera lancée en juin 2018 et mettra en valeur les milieux humides.
			3.4.1 bis Faire un portrait des milieux humides qui ont déjà été mis en valeur et mettre en place un programme de suivi de ces milieux	Portrait et programme de suivi réalisés d'ici 2016	Un portrait a été fait lors du développement de la Route des milieux humides et il est disponible pour les organisations qui souhaitent mettre en valeur ces milieux.
			3.4.2 Promouvoir les guides de bonnes pratiques d'aménagement à proximité d'un lac, d'un cours d'eau et d'un milieu humide auprès des riveraines et des entrepreneurs	15 organisations rendent disponible le guide des bonnes pratiques d'ici 2014	À ce jour, 13 organisations ont distribué des dépliants à des riverains et des producteurs agricoles.
			3.4.3 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides	20 médias publient des articles sur les milieux humides par an	En 2017, 9 articles (de 8 différents médias) sur les milieux humides ont été partagés par l'OBV sur Facebook. À ce jour, cela représente au moins 22 articles.
				20 classes suivent des ateliers sur les milieux humides par an	À ce jour, au moins 6 classes.

ORIENTATION 4 : RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVAISEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
4.1 Réduire les quantités de matières en suspension dans les secteurs problématiques	Les concentrations médianes de matières en suspension s'améliorent d'une catégorie d'ici 2017	1 station sur 4 avec des données en 2016 et elle n'atteint pas la cible	4.1.1 Réaliser des travaux en milieu agricole pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 structures réaménagées ou construites en milieu agricole d'ici 2015	Depuis 2013, un total de 66 structures aménagées (déversoirs, descentes, avaloirs, voies d'eau).
			4.1.2 Modifier les pratiques culturales pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome d'ici 2015	Au moins 57 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome dans la région.
4.2 Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges	100% des cours d'eau ou de plans d'eau problématiques suivis d'ici 2017	Inconnu	4.2.1 Faire le suivi de l'érosion des berges du lac Saint-Jean	Réalisation d'un suivi du taux d'érosion au lac Saint-Jean tous les ans	Réalisé.
			4.2.2 Réaliser une compilation des études sur l'érosion au parc national de la Pointe-Taillon et faire une analyse des données manquantes	Compilation de documents réalisée d'ici 2014	Une synthèse des connaissances et une analyse des photographies aériennes ont été réalisées (Roche 2013).
			4.2.3 Réaliser des travaux de stabilisation de la berge autour du lac Saint-Jean	Réaliser le programme de stabilisation des berges tous les ans.	Réalisé.
			4.2.4 Documenter l'érosion des berges des rivières, lacs et réservoirs afin d'identifier les secteurs problématiques	4 MRC ont documenté les secteurs problématiques d'érosion sur leur territoire	2 MRC ont documenté les secteurs problématiques d'érosion

ORIENTATION 4 : RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVAISEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU (SUITE)

OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
4.3 Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans et les cours d'eau	<p>Seuil de 98% de conformité des traverses de cours d'eau aux articles du Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État d'ici 2015</p> <p>Des moyens afin de diminuer l'apport de sédiments ont été mis en œuvre dans 20 exploitations agricoles en 2015</p> <p>50 personnes sensibilisées à la gestion écologique des fossés</p>	<p>90,3% des articles vérifiés étaient conformes en 2012, 96,4% en 2013, 92,78% en 2014, 94,57% en 2015, 93,27% en 2016 et 96,54% en 2017.</p> <p>Au moins 70 exploitations agricoles depuis 2012</p> <p>35 personnes depuis 2013</p>	4.3.1 Assurer une formation adéquate des travailleurs forestiers affectés à la pose des ponceaux	100% des compagnies offrent des formations à leurs employés aux 2 ans	Inconnu.
			4.3.2 Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques permettant de diminuer les apports de sédiments aux cours d'eau	100 agriculteurs participent à une journée terrain d'ici 2014	À ce jour, plus de 111 producteurs agricoles ont participé à une journée terrain.
			4.3.3 Promouvoir la gestion environnementale des fossés auprès des responsables de l'entretien des réseaux routiers	50 gestionnaires informés sur la gestion des fossés d'ici 2015	35 personnes depuis 2013.

ORIENTATION 5 : ASSURER UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT EN EAU POTABLE					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités	100% des municipalités et des MRC engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable d'ici 2016	60% des municipalités	5.1.1 Mettre en œuvre la stratégie de protection et de conservation des sources d'eau potable	100% des municipalités sont engagées dans la stratégie d'ici 2017.	18 municipalités (60%) engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable.
5.2 Évaluer le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères	100% du territoire municipalisé pour lequel le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères a été évalué d'ici 2014	100%	5.2.1 Dresser un portrait de la ressource en eau souterraine de la région	L'analyse du potentiel des nappes d'eau souterraine et des aquifères a été réalisée sur 100% du territoire municipalisé d'ici 2014.	Le projet a été complété en 2013.
5.3 Réduire la consommation en eau potable	Diminution de 20% du Nombre de litres d'eau consommés par personne et par jour d'ici 2014	Selon les données du Bilan 2015. La quantité d'eau distribuée par personne par jour est passée de 777 litres en 2001 à 573 litres en 2015, soit une baisse de 26%.	5.3.1 Participer à la Stratégie d'économie d'eau potable	Les municipalités participent à la Stratégie d'économie d'eau potable jusqu'en 2014.	30 municipalités (100%).

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement aux résidents ainsi qu'aux propriétaires de bâtiments en zones inondables	100% des résidents et propriétaires informés d'ici 2015	Au moins 994 personnes	6.1.1 Informer l'ensemble des résidents et des propriétaires de bâtiments en zone inondable des risques, des causes d'inondation et des contraintes d'aménagement	100% des propriétaires ont été informés d'ici 2013	Au moins 962 personnes ont été informées depuis 2012. De plus certaines municipalités transmettent l'information aux personnes qui font des demandes de permis. À cela s'ajoutent des articles au printemps 2017 lors des inondations.
			6.1.2 Mettre en place un mécanisme qui permet à tous les nouveaux propriétaires d'être informés à propos des zones inondables	100% des nouveaux propriétaires ont été informés d'ici 2014	Environ 32 nouveaux propriétaires ont été informés depuis 2012.
				12 cartes à grande échelle, c'est-à-dire une par municipalité concernée d'ici 2014	7 municipalités ont des cartes des zones inondables.
6.2 Améliorer la concertation lors de projets en lien avec l'eau	Le taux de satisfaction aux tables de concertation à atteindre d'ici 2017 est : Échanges et prise de parole (1) : 90% Information reçue (2) : 85% Animation de la table (3) : 90% Bilan (4) : 85%	OBV Lac-Saint-Jean 2017-2018 (1) 84% (2) 84% (3) 84% (4) 81%	6.2.1 Créer des conseils de bassin versant locaux (CBV)	5 conseils de bassin versant sont actifs sur le territoire d'ici 2015	À ce jour, il y a 3 conseils de bassin versant actifs sur le territoire: le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan, le Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé et le Conseil de bassin versant de la Belle Rivière.
			6.2.2 Créer un réseau des associations de riverains du bassin versant du lac Saint-Jean	Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean est créé.	Les démarches pour créer le réseau des riverains ont débuté au cours de l'été 2012, jusqu'à présent environ 40 associations font partie de ce réseau.
			6.2.3 Favoriser les projets de gestion intégrée de l'eau dans les sous-bassins versants agricoles	3 projets de gestion intégrée de l'eau dans des sous-bassins versants agricoles sont réalisés d'ici 2015.	3 projets : poursuite du projet de la Belle Rivière, début du projet de la rivière Moreau et mise en place du projet de restauration du bassin versant de la Petite rivière Eusèbe.

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU (SUITE)					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et en développer de nouveaux	Augmentation de la fréquentation des accès aux plans d'eau et aux cours d'eau d'ici 2017	Indicateur non mesuré	6.3.1 Créer et distribuer une carte touristique sur les accès publics à l'eau	Une carte touristique sur les accès à l'eau est créée d'ici 2014	Une carte touristique régionale présentant les activités et les infrastructures nautiques et hivernales en tourisme d'aventure a été créée par Les routes d'eau et de Glace.
			6.3.2 Mettre en œuvre le projet – Les Routes d'eau et de glace du Lac-Saint-Jean	Le projet des Routes d'eau et de glaces est réalisé d'ici 2014	Le projet des Routes d'eau et de glace a été mis en œuvre au cours de l'année 2013. Un travail supplémentaire est nécessaire.
			6.3.3 Développer un réseau de parcs régionaux associés au réseau hydrographique	5 nouveaux sites de parcs régionaux sont créés d'ici 2017	Les 9 secteurs du Parc régional des Grandes-Rivières offrent un total de 39 sentiers (120,8 km) de marche, vélo, raquette et de ski de fond.
6.4 Limiter les mauvaises pratiques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015	Au moins 84 personnes ont été informées depuis 2014. Des municipalités demandent une étude de mouvement de sol à l'achat d'un terrain.	6.4.1 Identifier les bâtiments localisés dans des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	La carte de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain est réalisée d'ici 2014	À ce jour, 13 municipalités ont des cartes de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.
			6.4.2 Sensibiliser aux bonnes pratiques les propriétaires et les locataires de bâtiments et de terrains localisés dans/et à proximité des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015	À ce jour, au moins 84 personnes ont été informées. De plus certaines municipalités demandent une étude de mouvement de sol à chaque achat de terrain.

Rencontres de la table de concertation

Les réunions de la table de concertation sont consacrées à la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant. Les rencontres permettent de discuter d'une thématique en lien avec le plan directeur de l'eau. Des intervenants sont parfois invités aux rencontres. Les discussions permettent aussi de faire une mise à jour du plan d'action.

Une brève description des thématiques abordées lors des rencontres est présentée ci-dessous. Les pages 28 à 30 dressent le bilan des modifications faites au plan directeur de l'eau.

RÉUNION NO 16 – 6 AVRIL 2017 - DÉTERMINATION DES PROPOSITIONS DE MOBILISATION QUI PEUVENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE DÈS 2017-2018

L'objectif de la rencontre était de considérer les efforts et les bénéfices associés à chacune des propositions de mobilisation discutées dans les rencontres précédentes afin d'identifier celles qu'il est possible de réaliser dès 2017. Des propositions ont été présentées et une stratégie d'intervention a été identifiée pour 2017-2018.

RÉUNION NO 17 - 27 SEPTEMBRE 2017 - ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

Lors de la rencontre, l'OBV a présenté aux membres les impacts des espèces exotiques envahissantes (EEE), un portrait de la situation (au Québec et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean) et un projet réalisé par une équipe d'étudiants de l'Université de Sherbrooke visant à identifier les risques d'introduction des EEE dans le lac Saint-Jean et à proposer des actions pour éviter la propagation. Il est convenu d'utiliser ce projet pour mettre à jour le PDE et d'y intégrer le plan d'action proposé. Les projets « Journée sur le thème des pesticides » et « Plan d'action bandes riveraines » sont aussi présentés.

Objectif et actions discutés:

Objectif 3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes

Action 3.2.1 Documenter la problématique des espèces envahissantes dans le bassin versant du lac Saint-Jean

Action 3.2.2 Appliquer un code des bonnes pratiques afin de prévenir la présence d'espèces exotiques envahissantes

Action 3.2.3 Réaliser une campagne de sensibilisation sur les espèces floristiques envahissantes dans les centres jardins

Action 3.2.4 Diffuser des outils de sensibilisation sur les espèces envahissantes auprès de la population

RÉUNION NO 18 - 27 NOVEMBRE 2017 – MOBILISATION ET SENSIBILISATION

Pour faire suite à la réunion précédente, il est décidé de remplacer les quatre actions du PDE par une action visant à mettre en œuvre le plan d'action sur les EEE. Ces modifications sont présentées dès la page 28. Un bilan du projet « Des racines pour notre lac » est présenté aux membres et un atelier permet d'établir comment les organisations de la région peuvent participer à la mobilisation. Le projet « Route des milieux humides » est présenté et les membres participent à une tempête d'idée pour établir des activités qui pourront être réalisées afin de mettre en valeur et faire connaître les sites de la Route.

Objectif et actions discutés: idem à la 17^e rencontre

RÉUNION NO 19 - 29 JANVIER 2018 – ESPÈCES EN SITUATION PRÉCAIRE

Lors de la rencontre, l'OBV a présenté aux membres les impacts de la perte de biodiversité, la Loi sur les espèces en péril, la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, un portrait de la situation (dans le monde, au Canada, au Québec et sur le bassin versant du lac Saint-Jean) et des exemples régionaux. Des activités de conservation ont aussi été présentées par M^{me} Christine Gagnon, directrice de la conservation et de l'éducation du Zoo sauvage de Saint-Félicien, et M. Claude Pelletier, responsable du service de la conservation et de l'éducation au Parc national de la Pointe-Taillon et membre de la table de concertation. Ces présentations et les discussions entre les membres ont permis de mettre en évidence des problématiques. L'OBV a intégré ces éléments pour présenter une vision de la gestion intégrée des espèces en situation précaire et de leur habitat. C'est-à-dire qu'un plan intégré de conservation des milieux naturels, qui s'inscrirait dans la démarche qui sera mise en place prochainement pour la production du plan régional des milieux humides et hydriques, permettrait d'acquérir des connaissances, de prioriser des habitats et d'instaurer des mesures nécessaires pour maintenir les habitats et favoriser leur connectivité. À cela s'ajoute la sensibilisation de différents acteurs à la problématique des espèces en situation précaire et à la protection de leur habitat. Enfin, il est convenu que des éléments supplémentaires doivent être précisés et que cette vision ne sera pas intégrée au plan d'action du PDE pour l'instant.

Objectif et actions discutés:

Objectif 3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides, aquatiques et riverains.

Action 3.3.1 Réaliser un document présentant les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables et le diffuser.

RÉUNION NO 20 - 22 MARS 2018 – LA GESTION DURABLE DU LAC SAINT-JEAN

Lors de la rencontre, M. Danny Bouchard, aménagiste de la MRC Domaine-du-Roy et membre de la table de concertation, a présenté la nouvelle gestion du lac Saint-Jean avec la mise en place du conseil de gestion durable du lac Saint-Jean et les comités scientifique et technique. Concernant la mobilisation des acteurs de l'eau pour la mise en œuvre du PDE, il y a d'abord eu une présentation sur le développement de la Journée de réflexion sur la présence des pesticides dans l'eau au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Puis, le Plan d'actions bandes riveraines est présenté ainsi que la Journée sur les bandes riveraines et les outils qui ont été développés pour les municipalités. Enfin, différents projets réalisés dans la région ont été présentés.

Modifications apportées au plan d'action lors des rencontres de la table de concertation

Modification de l'objectif 3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes:

		Avant modification	Après modification
OBJECTIF 3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes	<i>Problématiques associées</i>	Espèces envahissantes/exotiques, fauniques et/ou floristiques	Espèces envahissantes/exotiques, fauniques et/ou floristiques
	<i>Localisation</i>	Échelle du bassin versant	Échelle du bassin versant
	<i>Échéancier</i>	Moyen terme (3 ans)	Moyen terme (3 ans)
	<i>Cible</i>	2 500 personnes de plus ont été informées sur la problématique des espèces envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de travail mis en place - 20 organisations participent à l'une des interventions de prévention - 2500 personnes sensibilisées - Réseau de surveillance mis en place
	<i>État de l'indicateur</i>	Environ 305 personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de travail non formé - 7 organisations participent à l'une des interventions de prévention - 305 personnes sensibilisées - Réseau de surveillance non formé

Retrait des actions 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3 et 3.2.4

ACTION 3.2.1 Documenter la problématique des espèces envahissantes dans le bassin versant du lac Saint-Jean	
<i>Type d'action</i>	Sensibilisation, information et formation / Acquisition de connaissances
<i>Localisation</i>	Territoire municipalisé
<i>Échéancier</i>	Court terme (2 ans)
<i>Description</i>	La présence et la distribution des espèces envahissantes dans le bassin versant du lac Saint-Jean sont mal connues. Des projets d'inventaires pourraient se réaliser avec des étudiants, ou en créant un réseau d'observateurs. Les données sur la flore devront être transmises au Réseau de surveillance des plantes exotiques envahissantes. Les données sur la faune devront être transmises au MRN.
<i>Cible</i>	Inventaire des espèces exotiques envahissantes réalisé
<i>État de l'indicateur</i>	Des fiches sur les espèces envahissantes susceptibles d'être présentes sur le bassin versant ont été réalisées. L'outil Sentinelle du MDDELCC a été publicisé et il y a eu 3 ajouts en 2016 pour un total de 12 signalements.

ACTION 3.2.2 Appliquer un code des bonnes pratiques afin de prévenir la présence d'espèces exotiques envahissantes	
<i>Type d'action</i>	Sensibilisation, information et formation
<i>Localisation</i>	Territoire municipalisé
<i>Échéancier</i>	Long terme (5 ans)
<i>Description</i>	Le MDDEFP a produit un guide des bonnes pratiques afin de prévenir la présence d'espèces exotiques envahissantes. Si c'est applicable, il faudra étendre ce guide aux autres ministères. Ce guide devra également être adapté et transmis à la CLAP, aux municipalités, aux marinas, etc.
<i>Cible</i>	10 organisations appliquent le code des bonnes pratiques
<i>État de l'indicateur</i>	7 municipalités

ACTION 3.2.3 Réaliser une campagne de sensibilisation sur les espèces floristiques envahissantes dans les centres jardins	
<i>Type d'action</i>	Sensibilisation, information et formation
<i>Localisation</i>	Territoire municipalisé
<i>Échéancier</i>	Court terme (2 ans)
<i>Description</i>	Les centres jardins et les clients des centres jardins sont visés par cette campagne. Les centres jardins seront rencontrés afin de leur présenter la liste des espèces floristiques envahissantes, des alternatives à ces espèces seront proposées. Les outils de sensibilisation « Je te remplace. Faites la lutte aux plantes envahissantes! Des plantes de remplacement de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec pourront être utilisées. Des documents de sensibilisations ou des herbiers construits sur de grands panneaux de bois traitant également de la propagation seront mis en évidence à l'attention des clients.
<i>Cible</i>	100% des centres jardin sont rencontrés
<i>État de l'indicateur</i>	Action non réalisée

ACTION 3.2.4 Diffuser des outils de sensibilisation sur les espèces envahissantes auprès de la population	
<i>Type d'action</i>	Sensibilisation, information et formation
<i>Localisation</i>	Échelle du bassin versant
<i>Échéancier</i>	Court terme (2 ans)
<i>Description</i>	Les outils de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes devront être diffusés. Plusieurs moyens devront être envisagés afin de faire connaître ces outils à la population. Différents dépliants, sites Internet ou vidéos existent déjà : dépliants « Espèces aquatiques envahissantes : Ne prenez pas l'intrus sur le pouce » du MDDEFP, le site Internet « Ne traînez pas vos bibittes de lac en lac! » de l'ABV des 7, les affiches de sensibilisation aux poissons appâts « Je favorise l'utilisation d'appâts artificiels » du MRN, la vidéo « Freinons l'invasion du fleuve et de nos plans d'eau! » devront être diffusés. Concours de courts métrages pourra également être organisé. Cette vidéo sera ensuite diffusée sur internet par l'intermédiaire des médias sociaux et de YouTube, et sur les chaînes de télévision régionales.
<i>Cible</i>	2500 personnes rejointes par l'ensemble des outils de sensibilisation
<i>État de l'indicateur</i>	Environ 305 personnes ont été sensibilisées

Ajout de l'action 3.2.1 :

ACTION 3.2.1 Mettre en œuvre le plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes	
<i>Type d'action</i>	Sensibilisation, information et formation / Acquisition de connaissances
<i>Localisation</i>	Échelle du bassin versant
<i>Échéancier</i>	Moyen terme (3 ans)
<i>Description</i>	Le plan d'action permet de mettre en place un comité de travail avec les acteurs régionaux pour, entre autres, dresser un portrait de la problématique, mettre à jour et détailler le plan d'action ainsi que s'impliquer dans la mise en œuvre du plan d'action. Le plan d'action propose des actions de prévention (stations de lavage, réglementation, code de bonnes pratiques, sensibilisation, etc.), de détection (outils et réseau de surveillance) et d'intervention (experts à contacter).
<i>Cible</i>	<ul style="list-style-type: none">- Comité de travail mis en place- 20 organisations participent à l'une des interventions de prévention- 2500 personnes sensibilisées- Réseau de surveillance mis en place
<i>État de l'indicateur</i>	<ul style="list-style-type: none">- Comité de travail non formé- 7 organisations participent à l'une des interventions de prévention- 305 personnes sensibilisées- Réseau de surveillance non formé

[Fin du document]



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

1013, rue du Centre sportif,
Normandin, Québec G8M 4L7

T 581 719-1212
C 418 515-0312

info@obvlacstjean.org
www.obvlacstjean.org